

Conditions pour l'inscription au 82^{ème} Marché-Concours de Delémont qui aura lieu

Samedi 8 septembre 2018 au manège du Pré-Mochel à Delémont

- 1) Sont admis : tous les animaux étant en parfaite santé et dont le propriétaire est membre affilié à un syndicat de la vallée de Delémont ou d'Ajoie ou du Clos du Doubs.
- 2) Chaque propriétaire présentera un « document d'accompagnement pour animaux à onglons ». Les animaux non accompagnés d'un document seront immédiatement renvoyés. Ce document sera remis au propriétaire (ou à l'acheteur éventuel) pour le retour des animaux.
Aucun bovin provenant d'un troupeau mis sous séquestre n'est autorisé à participer au Marché-Concours.
- 3) Un vétérinaire officiel assistera au déchargement et contrôlera les bovins à leur arrivée.
- 4) Chaque exposant sera muni du certificat d'ascendance de chaque animal exposé. Exclusion en cas de fraude.
- 5) L'exposant se chargera lui-même de conduire ses bêtes sur le ring.
- 6) Les accidents dûs au transport ou lors du concours ne sont pas couverts par l'organisateur.
- 7) Concernant les leurres, prière de se référer au règlement suisse.
- 8) Une cloche pour 2 bêtes exposées et un prix pour une collection (5 bêtes) seront attribués.
- 9) Possibilité de traire les vaches sur place. (Il y aura juste des robinets il est donc nécessaire d'avoir son propre matériel. (Pot et griffe) Le lait pourra être repris ou versé dans un tank à lait.
- 10) **Clippage ou suspicion de clippage INTERDIT.**
- 11) **Le nombre de réserve : Dès 5 bêtes inscrites vous avez le droit de mettre 2 réserves, et à partir de 5 bêtes inscrites, pour 10 bêtes 4 réserves sont autorisées, pour 15 bêtes 6 réserves sont admises. Finance d'inscription 12 CHF par bête inscrite.**
- 12) **Disposition de lutte contre les épizooties, veuillez vous référer à la décision du SCAV du 16.07.2018 jointe.**

Toutes les bêtes nées avant le 30 novembre 2017 peuvent être inscrites. Les catégories seront établies selon les inscriptions.

A partir du 15 juillet 2018, les inscriptions doivent être faites sur le site de l'Arc Expo

Délai d'inscription le 6 août 2018 à minuit !!!DERNIER DELAI !!!

Passé cette date plus aucune inscription ne sera prise en considération.

Vous trouverez, en annexe, la marche à suivre pour les inscriptions.

Pour plus d'informations :

Bögli Emile –Ch. De Sainte-Fontaine– 2852 Courtételle – 077 445 65 39

La soirée des éleveurs aura lieu **le samedi soir 8 septembre 2018** dès 20h au Manège du Pré-Mochel à Delémont.